



Avec l'âge, les personnes ont tendance à accorder moins d'importance à leur santé bucco-dentaire. Elle est pourtant importante pour la santé et la qualité de vie des personnes âgées.

Soins dentaires gériatriques : un service utile

La santé bucco-dentaire a une influence sur l'état de santé général et sur la qualité de vie des personnes âgées. La SSO a mis en place un nouveau programme pour améliorer la situation des aînés résidant dans des établissements médico-sociaux.

Avec l'âge, les personnes ont tendance à accorder moins d'importance à leur santé bucco-dentaire. Se déplacer jusqu'au cabinet devient difficile et d'autres maux paraissent prioritaires. Aujourd'hui, on sait pourtant qu'une bonne santé orale est importante pour la santé globale et pour la qualité de vie des personnes âgées. Ce d'autant plus qu'un nombre croissant de personnes vieillissent avec leurs propres dents, qui doivent donc être entretenues de manière adéquate.

C'est la raison pour laquelle la SSO s'engage depuis de nombreuses années en faveur d'une bonne médecine dentaire pour les personnes âgées. Un groupe de travail placé sous la direction du mandataire SSO pour la médecine dentaire gériatrique, Lukas Gnädinger, a donc mis en place un nouveau programme pour les soins dentaires gériatriques qui met l'accent sur le suivi médico-dentaire des résidentes et des résidents d'établissements médico-sociaux (EMS).

Il suffit de mesures simples

«Nous nous concentrons sur les EMS, parce que c'est là que nous obtenons les meilleurs effets avec des ressources limitées», explique Lukas Gnädinger. Il suffit de quelques mesures simples. «On sait par exemple que le fait de garder une prothèse dentaire durant la nuit multiplie par deux le risque de pneumonie, ou que l'utilisation d'un dentifrice à forte teneur en fluorure divise par deux le risque de carie radiculaire.»

L'objectif pour les patientes et les patients du troisième âge se résume à la formule 80/20: il faudrait que les personnes de 80 ans et plus aient encore au moins 20 dents. L'accent doit donc être mis sur la santé des dents naturelles restantes. En revanche, pour les personnes en perte d'autonomie qui entrent dans leur dernière tranche de vie, la priorité doit être mise sur les mesures palliatives: réduire la douleur et prévenir les infections bactériennes de la cavité buccale.

Un médecin-dentiste pour chaque EMS

Pour atteindre ces objectifs, le programme mise sur des médecins-dentistes dans les EMS. La SSO souhaiterait que les résidentes et les résidents de tous les EMS aient accès à des soins médico-dentaires palliatifs et elle lance un appel aux médecins-dentistes du pays. Lukas Gnädinger le formule ainsi:

«Les soins en EMS ne sont pas une obligation, mais c'est un service judicieux et utile dont bénéficient tant les personnes en perte d'autonomie que le personnel soignant.»

Bien entendu, le recours au médecin-dentiste de l'EMS est facultatif et le libre choix du médecin reste garanti. Tant que l'état de santé des personnes le permet, Lukas Gnädinger estime qu'il est d'ailleurs préférable de continuer à se faire traiter au cabinet de son médecin-dentiste de famille.

Des directives personnalisées à l'attention du personnel

Les recommandations relatives aux soins en EMS sont au cœur du programme pour les soins dentaires gériatriques: visite d'entrée, formation du personnel soignant et de soins à domicile ainsi que des proches aidants, voire poursuite du traitement et hygiène bucco-dentaire professionnelle. La visite d'entrée, qui devrait avoir lieu avant ou juste après l'arrivée à l'EMS et peut être effectuée par le médecin-dentiste de famille ou celui de l'institution, est un combat de longue date du groupe de travail de la SSO pour la médecine dentaire gériatrique. «Cette visite permet de constater d'éventuelles carences de la santé bucco-dentaire et de mettre en place les mesures nécessaires», affirme Lukas Gnädinger. Le personnel de soins reçoit à cette occasion des directives personnalisées pour l'hygiène bucco-dentaire de la personne concernée. Idéalement, cette visite devrait être suivie d'un contrôle annuel qui peut avoir lieu soit à l'EMS soit dans un cabinet dentaire. Pour simplifier et harmoniser ces processus, la SSO met des formulaires à la disposition de ses membres (dans l'espace membre du site Web de la SSO).

Selon les cantons, les contrôles d'hygiène dentaire en EMS peuvent être effectués par des assistants et assistantes en prophylaxie disposant d'une formation complémentaire en soins dentaires gériatriques ou par des hygiénistes dentaires. Ces professionnels travaillent sur mandat et sous la surveillance d'un médecin-dentiste. Les cours d'assistantes en prophylaxie sont proposés par dentalkurs.ch à Saint-Gall et le prochain commence en mars.

Lukas Gnädinger est toutefois conscient que «l'engagement pour la médecine dentaire gériatrique est un combat de longue haleine, qui implique une multitude d'ac-

teurs au niveau des EMS, de la politique et des associations professionnelles. Pour offrir un suivi harmonisé et de haute qualité, il faut donc coordonner sans cesse et faire preuve de patience.»

Pas en concurrence avec les initiatives existantes

Le nouveau programme pour la médecine dentaire gériatrique et les formulaires harmonisés marquent une étape dans le monde des soins aux personnes âgées en EMS, conclut Christoph Senn, vice-président du Comité central de la SSO et responsable de la médecine dentaire gériatrique au sein de cet organe. «Le document a été élaboré en collaboration avec les universités et les sociétés de discipline et il reflète donc un large consensus.» Et de poursuivre: «Nous savons que des médecins-dentistes, des associations et des groupements s'investissent d'ores et déjà pour la médecine dentaire gériatrique. Le programme de la SSO ne vient pas concurrencer ces initiatives, bien au contraire. Celles-ci doivent se poursuivre et même être imitées. Les sections peuvent et devraient aussi continuer leurs activités dans ce domaine.» Cependant, le programme de la SSO pour la médecine dentaire gériatrique pose pour la première fois un cadre valable sur l'ensemble du territoire, qui peut potentiellement améliorer la situation pour toutes les résidentes et tous les résidents d'EMS en Suisse. Des sondages réguliers permettront d'analyser si les progrès souhaités ont été atteints ou si d'autres mesures s'imposent.

Texte: Andrea Renggli, Communication SSO; Photo: Keystone;

PROGRAMME POUR LES SOINS DENTAIRES GÉRIATRIQUES

Le programme pour les soins dentaires gériatriques et les formulaires peuvent être téléchargés sur le site de la SSO: www.sso.ch/fr/medecine-dentaire-geriatrique et dans le domaine réservé aux membres www.sso.ch/fr/cockpit

